

Par courriel : [REDACTED]

Lévis, le 3 février 2021

[REDACTED]
[REDACTED]

**Objet : Demande d'accès
N/réf : 20I036CM**

[REDACTED],

Nous accusons réception et donnons suite à votre demande d'information supplémentaire reçue, par courriel, le 2 février dernier concernant la décision qui vous a été transmise le 1^{er} décembre 2020. Par celle-ci, vous souhaitez obtenir des précisions pour les acronymes suivants : Maïs_CMA, Maïs_LDT, Haricots LDT_1 et Haricots LDT_2 et Haricots CMA. De plus, vous voulez obtenir la confirmation que le fichier qui vous a été transmis indiquait les superficies assurées par La Financière agricole du Québec.

Après vérification auprès de la Direction concernée, voici les précisions relatives aux acronymes visés par votre demande :

- Maïs_CMA : maïs sucré frais assuré dans la catégorie des cultures maraîchères (CMA);
- Maïs-LDT : maïs sucré de transformation assuré dans la catégorie des légumes de transformation (LDT);
- Haricots LDT_1 : haricots jaunes de transformation assurés dans la catégorie LDT;
- Haricots LDT_2 : haricots verts de transformation assurés dans la catégorie LDT;
- Haricots CMA : haricots frais assurés dans la catégorie des CMA.

En ce qui a trait aux superficies indiquées dans le fichier qui vous a été transmis le 1^{er} décembre 2020. Nous sommes informés que les superficies apparaissant dans ce document sont celles assurées par La Financière agricole du Québec.

À titre informatif, La Financière recueille aussi les superficies des cultures non assurées pour ses clients qui assurent au moins une culture dont la superficie entre dans le calcul de la valeur assurable, toutefois ces superficies ne sont pas comptabilisées dans le fichier qui vous a été transmis.

Nous vous informons qu'en vertu de l'article 135 de la loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. À cet effet, vous trouverez ci-joint l'avis de recours.

Veuillez agréer, [REDACTED], mes sincères salutations.

[REDACTED]

Isabelle Chabot

La Responsable de la Loi sur l'accès
aux documents des organismes publics et sur
la protection des renseignements personnels

IC/sg

p. j.

Direction des affaires juridiques
1400, boul. Guillaume-Couture, 4^e étage
Lévis (Québec) G6W 8K7
Téléphone : (418) 838-5606, poste 6066
Télécopieur : (418) 834-2238
Courriel : isabelle.chabot@fadq.qc.ca